

Le Préfet

Mata Utu, le 14/11/2023

Communiqué relatif aux aides octroyées par l'État pour l'accompagnement des projets du secteur primaire en 2023.

L'État, au travers du programme « *Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture* », porté par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a accompagné la réalisation de 17 projets privés du secteur primaire sur le Territoire : 31,2 millions XPF pour Wallis et 20,3 millions XPF pour Futuna. Tous les secteurs d'activité ont été accompagnés :

- 16.9 millions XPF pour 4 projets dans le secteur de la transformation de produits locaux : taros, manioc, boucherie/charcuterie...
- 18.6 millions XPF pour 6 projets pêche : acquisition de bateaux et de matériels de pêche ainsi que les équipements de sécurité.
- 11.9 millions XPF pour 5 projets agricoles : mise en place d'élevages de poulets de chair et de poules pondeuses et élevages porcins.

Au-delà de ces projets et dans une logique entrepreneuriale, l'État a également accompagné 2 jeunes en cours d'installation à titre principal au travers d'une Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Ce sont 4 millions XPF qui ont été octroyés pour aider de jeunes porteurs de projet au niveau du fonctionnement. Cette aide peut être utilisée pour compléter certains investissements, pour se créer une réserve de trésorerie ou pour faire face à des charges variables... Avec la mise en place de cette Dotation Jeune Agriculteur, certains projets sont renforcés et bénéficient d'une souplesse d'autofinancement. L'octroi de cette dotation est conditionné à la mise en place d'un parcours de formation.

Un financement exceptionnel de 2.3 millions XPF a été obtenu pour mettre en place quelques systèmes de parcs électrifiés. C'est un projet de démonstration qui vise à développer l'usage de ce type de clôture : plus souple d'utilisation, plus mobile, moins onéreux. Les atouts de la clôture électrique sont nombreux. Afin d'observer différents systèmes dans divers contextes, la Direction des Services de l'Agriculture conventionnera avec des porteurs de projet, aussi bien sur Wallis que sur Futuna. L'usage de ce type de matériel permet de développer davantage les parcs tournants, en diminuant la pénibilité et en favorisant une meilleure gestion des effluents d'élevage de porcs.

L'État accompagne également le Lycée Professionnel Agricole à hauteur de 7.8 millions XPF dans la mise en place d'expérimentations et de matériels afin de développer les cultures maraîchères. Ces outils permettront aux lycéens et aux visiteurs de découvrir d'autres méthodes et d'autres approches agronomiques.

En 2023, l'État a contribué, *via* la Convention-Cadre, au développement du secteur primaire en accordant plus de 61 millions XPF de subventions.

